

déclaré—je m'en souviens—que les montants excédentaires versés par l'employeur avaient été prévus par les actuaires.

L'hon. M. Benson: Pour établir le montant en cause, on a tenu compte de toutes les cotisations aux termes du régime de pensions du Canada. S'il était possible d'établir un système à cet égard, le montant des cotisations remboursables versées par les employeurs s'élèverait à environ 5 millions de dollars par année.

L'hon. M. Monteith: Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Si l'on agissait de la sorte et si, par exemple, on réussissait à élaborer un système pour le remboursement de la cotisation des employeurs, les calculs relatifs à l'ensemble du régime en seraient-ils changés?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Une discussion s'élève entre le ministre et le député qui a posé la question. Je recommande que nous passions à un autre sujet.

LES TRANSPORTS

LE CANAL WELLAND—AMÉNAGEMENT DE LA DÉRIVATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. R. Tolmie (Welland): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Il est de la plus haute importance pour l'administration de la voie maritime du Saint-Laurent et pour la ville de Welland que nous sachions le plus tôt possible si l'on compte aménager la dérivation projetée du canal Welland. Le ministre peut-il nous dire où en est cette affaire?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question est, bien entendu, importante et peut-être même urgente, mais je suis quand même d'avis qu'elle devrait être inscrite au *Feuilleton*.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

GEORGE VICTOR SPENCER—ENQUÊTE JUDICIAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement a pris une décision concernant l'établissement d'une commission d'enquête sur l'affaire Spencer. En effet, il avait dit qu'il s'attendait à une décision dans un délai de quelques jours, et cela remonte, je crois, à une dizaine de jours.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit l'autre jour, nous espérons que la Chambre étudierait les crédits du ministère de la Jus-

tice au début de cette semaine ou pendant celle-ci... (*Exclamations*) C'est ce que j'ai dit à la Chambre l'autre jour, et je le répète à l'heure actuelle. J'ai dit que, lorsque les crédits seraient soumis à la Chambre, je ferais une déclaration sur cette affaire et que les honorables députés pourraient alors la débattre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ma question est simple. A-t-on pris une décision en la matière? Cette affaire pourrait, bien entendu, être discutée lorsque les crédits du ministre de la Justice seront à l'étude. Mais une question concernant une personne qui est surveillée jour et nuit, de façon continue, ne devrait pas être tout simplement écartée.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. Vu qu'il importe d'établir sans délai la commission d'enquête sur l'affaire Spencer, le premier ministre ne songerait-il pas à présenter les crédits du ministère de la Justice pour quelques instants cet après-midi, ce qui lui permettrait de faire sa déclaration?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, la meilleure façon d'arriver aux crédits du ministère de la Justice est de terminer le plus tôt possible l'examen des crédits dont le comité est actuellement saisi. (*Exclamations*)

[*Plus tard*]

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre s'il se rend compte que le ministère de la Justice sera le douzième ministère dont les prévisions budgétaires seront soumises à l'étude du comité des subsides et que, de ce fait, la cause Spencer ne sera vraisemblablement pas examinée avant la fin de la semaine prochaine. Aussi le premier ministre consentirait-il à ce que les crédits du ministère de la Justice soient étudiés plus tôt, par exemple immédiatement après ceux du ministère des Transports?

Le très hon. M. Pearson: J'étudierai volontiers la chose, monsieur l'Orateur.

L'EXPO '67

MONTRÉAL—GRÈVE POSSIBLE DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, hier, le député d'Argenteuil-Deux-Montagnes m'a posé une